

## Dotations

La dotation est obtenue à partir de 10 points

Appui d'un conseiller technique pour accompagner la mise en œuvre d'actions ciblées vers les seniors (promobad, stages, séance d'animation).

Participation financière de la totalité de la formation DIPS qui aura lieu dans les Pays de la Loire (frais pédagogiques et les frais annexes).

Si la formation se déroule en dehors des PDL, l'aide financière sera à hauteur de 50% des frais (avec un maximum de 300€).

1 visuel de communication valorisant le label à afficher dans le gymnase

Dotation matérielle (valeur 150€ sous forme d'un kit).

## Ligue des Pays de la Loire de Badminton

101, rue Dupetit Thouars  
49000 Angers

Tél : 02.41.47.34.67

Mail : [coordoetr@badminton-paysdelaloire.fr](mailto:coordoetr@badminton-paysdelaloire.fr)

Référent Elu label seniors : Jean-Claude ARNOU



## Echéancier

- Dépôt des candidatures : dès novembre 2019 jusqu'au 20 décembre
- Attribution des labels : janvier 2020

2019/2020

## Objectif du Label

- ◆ **Valoriser** les clubs qui participent au développement du badminton pour les seniors (+ 50 ans). Le club reçoit le label pour une saison sportive.

## Constats

- ◆ 38% des français ont + de 50 ans
- ◆ 53% des + de 50 ans déclarent pratiquer une activité physique et sportives
- ◆ Publics variés :
  - seniors loisirs,
  - seniors compétiteurs,
  - seniors éloignés des Activités Physiques et Sportives
  - seniors en perte d'autonomie



## Motivation des seniors

- ◆ Retrouver une activité physique et sportive conviviale pour le bien être et une meilleure santé e
- ◆ Garder du lien social
- ◆ Pratiquer un sport accessible sportivement et éconiquement



## Les atouts du badminton

- ◆ La Santé, le bien-être, du lien social,
- ◆ Accessible, intergénérationnel, ludique, mixte, convivial

## Un levier de développement pour club

- ◆ Capturer de **nouveaux** licenciés
- ◆ Répondre à des **engagements sociétaux**
- ◆ **Fidéliser** les pratiquants
- ◆ **Impliquer** les seniors dans la vie du club



## Grille d'évaluation

	Nombre de points	Total
<b>Diplôme de l'encadrement</b> (obligatoire)		
Diplôme fédéral	<input type="checkbox"/>	1
COP et BPJEPSAPT	<input type="checkbox"/>	2
DEJEPS/ DESJEPS	<input type="checkbox"/>	3
Bonus : INITIATEUR PUBLIC SENIOR (DIPS)	<input type="checkbox"/>	4
<b>Offre de pratique (au-delà de 50 ans)</b> (obligatoire)		
Stages seniors + 50 ans	<input type="checkbox"/>	1/2/3
Avoir au moins 1 senior + 50 ans au Tournoi interrégional vétérans	<input type="checkbox"/>	1
Avoir 1 senior + 50 ans en Interclub départemental vétérans	<input type="checkbox"/>	1
Organisation d'un promobad senior	<input type="checkbox"/>	2/4
Animation promotionnelle en EHPAD, résidence seniors, ...	<input type="checkbox"/>	3
Créneau club spécifique pour les + de 60 ans	<input type="checkbox"/>	5
Cycle en EHPAD, résidence seniors, centres sociaux...	<input type="checkbox"/>	5
<b>Engagement associatif (cumul possible avec la même pers)</b> (obligatoire)		
Au moins 1 senior + 50 ans Officiel Technique	<input type="checkbox"/>	1/2/3
Au moins 1 senior + 50 ans dans l'équipe dirigeante	<input type="checkbox"/>	1/2/3
Au moins 1 senior + 50 ans dans l'encadrement technique bénévole du club	<input type="checkbox"/>	1/2/3
<b>Critères supplémentaires</b>		
Seniors au-delà de 70 ans (V8) licenciés au club	<input type="checkbox"/>	2
Convention signée avec une association de retraités, un EHPAD...	<input type="checkbox"/>	2
Obtention du Label sport santé niveau 1	<input type="checkbox"/>	2
Demande de subvention spécifique (CNDS, conférence des financeurs du conseil général)	<input type="checkbox"/>	2
Convention passée avec le conseil général /communauté d'agglomération / commune	<input type="checkbox"/>	3
Augmentation du nombre des séniors licenciés +50 ans/ N-1	<input type="checkbox"/>	4
<b>Total</b>		